Itteville *ensemble*

Les CM2 à la montagne

 # 92 Mars - Avril 2020

Mairie d'Itteville - 01 64 93 77 00
Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h00-12h30 et 15h00-17h30
Mardi, Vendredi : 9h00-12h30 Samedi : 8h30-12h00
Commune d'Itteville
Itteville.fr

Zone Commerciale
Intermarché
91760 ITTEVILLE

Édito

Le lent et difficile cheminement du droit de vote

Voter en France n'a pas toujours été aussi simple...

De 1791 à 1799, il est proclamé que " la souveraineté appartient à la Nation mais le droit de vote est restreint."

Du suffrage indirect en passant par le suffrage censitaire, le droit de vote est bien loin d'être universel. On lui impose des limites d'âge, de moyens financiers et de sexe, car bien entendu, les femmes n'ont pas le droit de vote...! C'est le suffrage universel masculin qui est instauré en 1799, limité par des listes de confiance et des scrutins à 3 degrés. En conclusion, le suffrage n'avait d'universel que le nom !

De l'Empire à la Restauration, de la Monarchie de juillet à la révolution de 1848 et jusqu'au Second Empire, le droit de vote n'évolue qu'à la marge, au gré de l'intérêt des régimes en place.

En 14/18 et pendant le régime de Vichy où les pleins pouvoirs sont donnés à Pétain, le peuple français est privé du droit de vote.

Alors au nom des résistants fusillés pendant la seconde guerre mondiale, au nom des femmes qui n'obtiendront le droit de vote qu'en 1945, au nom des populations d'outre-mer qui devront attendre 1956 pour voter au même titre que les français de métropole; par respect pour eux, n'oubliez surtout pas de voter aux prochaines élections.

Ce droit a été suffisamment long et douloureux à obtenir, alors respectons-le !

Vive la Démocratie !

Etat Civil

Un arbre pour une naissance

La commune, au fil des mois, répond favorablement à des offres de préemptions du Département et de la SAFER.
Une fois ces terrains maîtrisés, la commune se propose de procéder à des plantations d'espèces locales: chênes, érables, tilleuls, sorbiers, selon le principe d'un arbre planté pour une naissance.
L'arbre sera bâptisé du nom de chaque petite ittevilloise ou petit ittevillois.
Comme vous le constaterez en compulsant les colonnes de l'état civil, c'est environ une centaine d'arbres par an qui seront plantés à Itteville.

Ils nous ont quittés

Gilles, Jean, Marcel CANTE
le 6 novembre 2019

Thierry, Maurice, Jules SAGEAT
le 26 décembre 2019

Séverine SERANT épouse CHABOCHE
le 23 janvier 2020

Bienvenue à

Robin, André BOUFFLET
né le 10 août 2019

Lauryne Muriel Béatrice CALLE CASTIGLIA
née le 9 septembre 2019

Elena, Marie, Amadora TICHIT
née le 1 novembre 2019

Nathanaël, Anicet, Nicolas, Morgan TURCS
né le 15 novembre 2019

Lya CHMIELOWSKI
née le 26 novembre 2019

Lyam, Alban MUONGHANE
né le 27 décembre 2019

Nolan ASTIE BRANDT
né le 5 janvier 2020

Gaël, Alain, Pierre, Michel KERGUSTANC
né le 10 janvier 2020

Ambre, Christelle, Marie-Christine DE OLIVEIRA
née le 19 janvier 2020

Nour, Emma, Alima AYOOB
née le 20 janvier 2020

Une belle et grande famille

Un hommage à une grande et belle famille Ittevilloise vieille d'un siècle

Nous sommes dans les années 60.

Les Pastre, onze enfants d'une même fratrie qui constituent à eux seuls une équipe de foot ont subi ou infligé une défaite à l'équipe des poly-musclés, composée d'artistes de télévision et de cinéma, dont Claude Brasseur... l'histoire ne s'en souvient plus.
Achille Pastre s'installe à ITTEVILLE en 1920, il fonde une famille de treize enfants qui va constituer une des généalogies les plus riches de notre histoire villageoise.

Nous tenions à lui rendre hommage pour ce siècle familial qui vient de s'achever et qu'un autre commence avec sa nombreuse descendance.

Itteville Ensemble n° 92 Mars - Avril 2020
Mairie d'Itteville - 91760 Itteville
Directeur de la publication : Alexandre Spada, Maire
Maquette, mise en page : Lucie Duval Caron
Impression : Id1'prim - La Ferté-Alais 01 64 57 61 38
Imprimerie labellisée
Tirage 2 800 ex. sur papier respectant une gestion durable des forêts

Élections de mars 2020

VOTER PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité dès maintenant de confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous.

Seule **une procuration établie en France** est valable pour chaque électeur.

Vous avez besoin de votre pièce d'identité et de votre formulaire rempli. Muni de ces documents, rendez vous dans la gendarmerie de votre domicile ou celle de votre lieu de travail, ou par internet : *www.service-public.fr*.

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT

Un Français déménageant en France doit déclarer sa nouvelle adresse auprès de la mairie de son nouveau domicile.

Un Français qui revient vivre en France doit le plus souvent s'inscrire auprès de la mairie de son nouveau domicile pour pouvoir voter en France.

Un Français partant résider à l'étranger doit choisir entre s'inscrire (ou rester inscrit) auprès de sa mairie ou s'inscrire auprès du consulat (ou de l'ambassade) de son pays d'accueil.

Titres d'identité, anticipez

Anticipez vos demandes de titres d'identité et de voyage pour limiter les délais d'attente et d'obtention avant les sorties et examens scolaires ou avant la période estivale.

Toutes les démarches sont disponibles sur le site internet de la commune www.itteville.fr, dans l'onglet : «Démarches / Etat civil»

Tribune libre

Agir et Vivre à Itteville

Vous voulez faire entendre votre voix, vous avez des questions, des remarques, des suggestions relatives à la gestion de la commune, contactez-nous !

Groupe d'opposition municipale Agir et vivre à Itteville

Retrouvez-nous sur http://agiretvivreaitteville.fr

Pour nous joindre 06 74 56 03 62 ou contact@agiretvivreaitteville.fr

Une auto école sur la commune

Encore un service à la population supplémentaire qui s'installera après l'été au rez-de chaussée de la résidence des Fauvettes.

C'est un projet mûri depuis longtemps qui correspond à un besoin local important puisque sur notre territoire, la demande ne cesse d'augmenter.

Une Ittevilloise déterminée a entamé toutes les démarches nécessaires pour créer une auto école.

Consciente du potentiel de la commune et attachée à notre vie locale, c'est tout naturellement que nous lui avons proposé de l'accueillir au sein des nouveaux locaux que nous venons d'acquérir aux Fauvettes

Les travaux permettant l'intallation de cette auto-école débuteront au printemps. Il est prévu un local pour donner des cours de code, un bureau d'accueil des futurs candidats ainsi q'un espace réservé de stationnement pour les voitures.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement des travaux et de la date d'ouverture.

Des équipements de vidéo surveillance efficaces

La sécurité des biens et des personnes fait partie des préoccupations prioritaires de la collectivité

Pour endiguer la délinquance et les actes de malveillance, des dispositifs et des mesures adaptés sont mis en oeuvre.

Comme vous le savez, **la ville est dotée d'un CLSPD** (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Cet un outil efficace qui permet de prendre des décisions concertées entre le Préfet, les Gendarmes, les partenaires locaux et les services municipaux pour assurer la sécurité du territoire.

D'autre part, des actions de prévention telles que **le dispositif «Voisins Vigilants»** piloté par la Police Municipale, ou **«l'opération tranquillité vacances»** portée par la Gendarmerie, permettent de limiter les potentiels cambriolages.

Pour parachever ces mesures, des investissements pour la création d'un **réseau de vidéo protection** ont été réalisés depuis 2015 et notre parc de caméras s'est régulièrement étoffé pour couvrir l'ensemble du territoire communal.

C'est grâce à tous ces efforts que la ville observe une baisse des cambriolages en 2019 et une diminution de 4% des atteintes aux biens.

La poursuite des efforts dans ce domaine assure aux ittevillois une sécurité et un confort de vie accru.

De nouveaux commerces de proximité

Pour compléter l'offre existante dans la zone commerciale de la Bâche, de nouveaux commerçants vont s'implanter.

Les responsables de la zone commerciale de la Bâche ont spécialement choisi des enseignes absentes de notre territoire. L'objectif étant de proposer une zone d'achalandise complémentaire avec notamment :

- **Un bar restaurant «La Raffinerie»**, avec une terrasse de 250m² dont le concept de bar à vins et à bières est accompagné d'une restauration légère.

- **Un magasin «Action»**, proposant de produits hard-discount.

- **3 magasins d'ameublement, d'aménagement intérieur et de literie. «Monsieur Meuble», «Tousalon» et «Maison de la literie».**

- **Un salon de coiffure**

L'arrivée de ces nouvelles enseignes, renforce l'attractivité du site et permet de dynamiser l'ensemble de l'activité commerçante.

D'autres projets de création de commerces de proximité ont été décidés.

Notamment au rez-de-chaussée-des Fauvettes que la commune vient d'acheter.

Des vélos électriques à disposition

Dans le cadre de la protection de l'environnement mais aussi pour réduire les freins liés à la mobilité, la commune a souhaité s'équiper d'un parc de 10 vélos électriques.

Mis à la disposition gratuitement des ittevillois, une caution vous sera demandée pour profiter de ce nouveau moyen de déplacement.

Ils seront disponibles au printemps prochain.

Des solutions pour les factures d'eau

M le Maire et M Tournié, responsable local de la société VEOLIA ont reçu, le vendredi 24 janvier, une quinzaine d'administrés ayant noté des anomalies de facturation d'eau.

Ainsi, les difficultés de chacun ont été prises en compte et des solutions apportées.
Le délégataire Veolia, s'engage à régulariser les situations au cas par cas et de manière personnalisée.

N'hésitez- pas à nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer au sujet du fonctionnement des nouveaux compteurs d'eau ; nous les transmettrons au groupe Véolia qui examinera chacune des demandes.

Publication d'un livre consacré à notre ville

Cet ouvrage collectif rédigé et publié par l'Amicale Philatélique d'Itteville retrace l'histoire de notre ville depuis l'an 613.

Ponctué d'images, de croquis, et de photos, nous découvrons l'évolution d'Itteville, la vie de ses habitants et la création de ses quartiers. Au fil des siècles, ce petit bourg s'est enrichi culturellement et nous sommes les héritiers de ce patrimoine que nous devons conserver et protéger.
En lisant ce livre, vous découvrirez des endroits pourtant connus mais qui, en d'autres temps, étaient bien différents.

La commune a décidé d'offrir cet ouvrage lors de la célébration des mariages, qui constituera, pour les jeunes mariés, un souvenir de l'endroit où ils se sont dit oui.

Galette des anciens

Ce fut un moment très convivial durant lequel les invités ont dansé et partagé une après-midi chaleureuse.

En dégustant une excellente galette, les participants ont pu apprécier ce moment de détente et nouer de nouvelles relations.

Subventions combustibles

Dans le cadre des actions proposées par le CCAS (Centre communal d'actions sociales), **cette année, 12 personnes âgés de 65 ans et plus ont bénéficié d'une aide** financière pour le chauffage.

C'est une aide très attendue par les bénéficiaires qui rentre dans un dispositif d'accompagnement social facilitant le maintien à domicile.

Aide à la mobilité

Ittevillois à l'honneur

Ouverture du BIOCOOP

Maxime Havas et David Merceron, deux ingénieurs en agriculture, ont ouvert leur magasin Biocoop sur la zone de commerciale de la Bâche le 16 janvier dernier.

L'établissement présente plus de 4500 références en vrac, fruits et légumes, crèmerie, vegan, cosmétiques et bien-être, épicerie salée et sucrée, produits de la maison, …

Il invite même les clients à venir avec leurs propres contenants. Une démarche qui a un double intérêt : réduire l'impact environnemental et baisser le prix d'achat.

Biocoop est le premier réseau de magasin bio en France et l'un des plus anciens. De nombreux groupements de producteurs y sont sociétaires pour promouvoir une démarche bio équitable et paysanne.

Les prix et les volumes (contractualisation, planification de la production et lissage des prix).

L'exigence au cœur de notre métier

Afin d'offrir le meilleur à ses consom'acteurs, le réseau Biocoop porte une attention toute particulière à la qualité de ses produits. Cette exigence se traduit dans les spécifications de notre cahier des charges, plus exigeant que celui de l'agriculture biologique sur de nombreux points.

Ainsi, Biocoop refuse les arômes non bio et les OGM, donne la priorité aux produits locaux et de saison...

2 ittevillois ouvrent leur cabinet de consulting RH

Jessica et Fabien, tous deux résidant sur la commune d'Itteville, anciens responsables RH dans différents secteurs d'activité ont décidé d'ouvrir ce cabinet à destination des TPE PME et associations.

Pourquoi ce projet ?

Pour J&F CONSULT RH, les Ressources Humaines c'est une question de spécialistes.

C'est un domaine très étendu qui traite de l'administration du personnel, de la formation, du recrutement, la sécurité et santé au travail, de la rémunération mais aussi la représentativité du personnel aujourd'hui appelé CSE.

En réalité la règlementation du travail étant toujours en perpétuelle évolution, il faut être toujours en alerte afin d'éviter les contentieux et surtout afin de prendre en considération ses salariés, souvent perdus dans ce domaine.

Une procédure disciplinaire, des obligations réglementaires en fonction du seuil d'effectif, une volonté de développer les RH.

Il est impossible d'improviser avec les lois du travail.

Nous avons décidé d'accompagner les petites entreprises de l'Essonne (et départements limitrophes) car elles n'ont souvent pas de besoin à temps plein pour ce type d'accompagnement ni les ressources financières nécessaires pour une embauche à temps complet.

Nous nous déplaçons sur site afin de privilégier le lien avec le chef d'entreprise et les salariés.

On leur fait gagner du temps et en sérénité car ce service leur permet d'être en parfaite conformité avec la règlementation en vigueur.

Proximité et gestion de l'urgence sont nos maitre-mots.

Quelle a été la réaction de vos clients ?

Nos clients nous appellent souvent quand ils ont besoin d'une solution rapide et fiable.

On tend à parler de dimension psychologique : qui soutient le chef d'entreprise dans sa gestion ? Souvent il est seul, il sait qu'il est souvent nécessaire de bien s'entourer pour ainsi garantir sa réussite entrepreneuriale.

Ils sont ravis de se savoir soutenus ou accompagnés dans ce domaine.

Le capital humain est la richesse d'une entreprise. Se séparer d'un salarié coûte cher (recrutement, formation, etc.). Nous on tend à parler de rétention des talents, de fidélisation des salariés. Une entreprise doit voir plus loin, elle doit fonder son empire sur de bonnes bases.

Avec la loi on ne peut envisager de prendre des risques. Une entreprise est fragile il faut s'assurer en tant qu'entrepreneur des bases saines pour ainsi la pérenniser.

Quels sont les avantages d'avoir recours à vos services pour une entreprise ?

J'aime citer «Celui qui pense qu'un professionnel coûte cher, n'a aucune idée de ce que peut lui coûter un incompétent».

Nous voulons rendre accessible les Ressources Humaines aux petites entreprises. On parle d'accompagnement voire même d'une assurance RH. On prend les risques à leur place. Il s'agit de considérer nos services comme un investissement pour garantir la santé d'une entreprise.

Et oui le retour sur investissement en RH existe. Nos services sont adaptés en termes de couts aux besoins.

Si nous devons parler d'avantages avant tout nous mettrons en avant notre Expertise. Avec plus de 15 ans d'expérience, nous accompagnons de manière personnalisée avec cette relation de proximité qui se traduit également par des bilans périodiques et une veille sociale et juridique.

Nous gérons l'urgence avec des interventions courtes. Vulgairement on pourrait dire on éteint le feu.

Nous avons fixé un nouveau challenge et jusqu'ici nous faisons de belles rencontres désireuses de nous accompagner, nous épauler. En tant qu'entrepreneurs nous vivons une expérience unique, face aux difficultés certes mais surtout grâce à ces réussites qui nous permettent chaque jour de mettre une pierre à notre édifice.

J&F CONSULT RH

Consultez notre site internet pour plus d'informations www.jf-consult-rh.fr

Les minutes du Conseil Municipal

Compte rendu du 10 février 2020 *(détaillé sur le site internet www.itteville.fr)*

Urbanisme / Environnement

Modification du périmètre du SIARCE par adhésion de la commune de Courdimanche sur Essonne, Gironville sur Essonne, MAISSE et Moigny-sur-École pour la compétence eaux pluviales.

Approbation du projet d'aménagement des locaux des Fauvettes et demande de subventions.

Par délibération n° 48 en date du 07 juin 2019, le Conseil Municipal a exprimé sa volonté d'acquérir cinq lots de volumes de l'immeuble sis 13 - 17 rue des Fauvettes. La commune est devenue propriétaire de ces locaux par acte notarié signé le 03 décembre 2019.

Ce local va être aménagé pour y accueillir une auto-école, une épicerie solidaire et un commerce qui redynamiseront ce point de polarité de la commune.

Approbation du projet d'achat et de transformation de la propriété 27 chemin des Prés Picard en une micro-crèche et demande de subventions

La propriété sis 27 chemin des Prés Picard à Itteville a été récemment mise en vente et la commune souhaite l'acquérir. Étant idéalement située, près d'un futur grand axe structurant de la commune, le barreau de la RD31, elle sera transformée en Micro-Crèche.

Activités sportives et ludiques

Le conseil Municipal Jeune propose la création d'une aire de sport urbain à proximité du gymnase Pesquet

Pour répondre à la demande des jeunes ittevillois, M le Maire propose la création d'une aire de sport urbain qui viendrait compléter, dans le périmètre du nouveau gymnase, des équipements qui seraient ouverts également aux associations et structures communales d'accueil de loisirs. *(cf. p20)*

DETR 2020 pour la réalisation d'un stade synthétique (football), d'une piste d'athlétisme et de vestiaires.

Finances

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2020

Admission en non-valeur de 2 taxes d'urbanisme antérieures au 1er mars 2012 pour un montant total de 3.297,00 €

Travaux de mise sous pli de la propagande des élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, l'État confie à la ville l'organisation matérielle (mise sous pli) de la propagande adressée aux électeurs de la commune d'Itteville.

L'État rembourse les dépenses prises en charge par la commune, pour l'ensemble des travaux susvisés, selon un calcul prenant en considération le nombre d'électeurs inscrits, le nombre de candidats et par tour de scrutin.

La ville a fait le choix de prendre des agents municipaux pour effectuer cette tâche en dehors de leur temps de travail.

Il est proposé au Conseil Municipal que la ville reprenne le mode de calcul de l'État (rémunération à l'enveloppe et à la propagande) et verse à ces agents un forfait.

Validation de la convention avec CIG pour la gestion des archives de la commune .

Personnel

Instauration de la prime d'intéressement à la performance collective des services

La Prime d'Intéressement à la performance collective des services est une indemnité d'un montant annuel de 600 € maximum, valorise la performance des services et la qualité des prestations fournies aux administrés. Elle a vocation à fournir des objectifs collectifs dans les services.

Instauration de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Élections (IFCE)

A l'occasion des consultations électorales, certains agents territoriaux sont amenés à effectuer des travaux supplémentaires liés à l'organisation du scrutin et à la tenue des bureaux de vote.

IFCE permet de rémunérer tous les agents quels que soient leurs grades dans la mesure où elle se calcule à partir de l'IFTS. Cette indemnité est cumulable avec le RIFSEEP qui a été mis en place dans la commune.

Créations et suppressions de postes au tableau des effectifs

Tout au long de l'année des agents méritants sont promus, d'autres partent en retraite, d'autres encore quittent la commune pour poursuivre leur carrière dans une autre collectivité.

Pour permettre aux agents arrivants et/ou aux agents méritants de pouvoir être installés sur le grade qui correspond à leur positionnement dans les grilles indiciaires idoines, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs au 1er janvier 2020.

Instauration de l'Indemnités Forfaitaires Représentative de Sujétions et de Travaux Supplémentaires (IFRSTS)

L'instauration de cette prime, l'IFRSTS va permettra aux deux éducatrices de jeunes enfants de la commune de bénéficier d'une hausse de leur régime indemnitaire

Retrait du groupement de commandes des assurances IARD du CIG

Depuis de nombreuses années, Itteville est cliente du cabinet d'assurances ALLIANZ. Ce courtier instruit l'intégralité des dossiers de la commune afin que la collectivité de soit pas lésée.

En date du 03 décembre 2018, la commune a souhaité adhérer au groupement de commandes IARD du CIG de la grande couronne d'Île de France afin de bénéficier de prix plus compétitif.

Tableau des effectifs au 1er janvier 2020

Chaque année, l'exécutif d'une collectivité territoriale doit présenter au Conseil Municipal les effectifs de la collectivité au 1er janvier de l'année et inviter l'organe délibérant à se prononcer sur cet état.

Indemnisation des jours épargnés dans le cadre du Compte Épargne Temps (CET)

Culture

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association BARVINOK

L'association propose de réaliser gracieusement un spectacle de danse folklorique Ukrainienne le 29 mars 2020 à l'espace Brassens.

Toutefois, ce spectacle ne sera pas gratuit pour les spectateurs et les fonds perçus seront reversés intégralement à l'association afin qu'elle soit dédommagée des frais occasionnés par l'organisation de ce spectacle.

Marchés Publics

Adhésion au groupement de commande RELIURE du CIG

Le CIG Grande Couronne constitue autour de lui un groupement de commandes qui a notamment pour objet la passation, pour le compte des membres du groupement, d'un marché de prestation de service pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil,

Le groupement de commandes évite à chaque collectivité de lancer une consultation individuelle et permet d'obtenir des tarifs préférentiels.

Validation de la convention avec CIG pour la gestion des archives de la commune

L'archivage est une obligation légale pour les communes. Le maire est responsable des archives de sa commune et doit procéder après chaque élection municipale à un récolement, qui permettra de contrôler la présence des documents principaux. En cas de défection, le travail est réalisé par le service des archives départementales qui se paie par un débit d'office en trésorerie.

Le Maire doit également s'assurer que les locaux de conservation sont sains, qu'aucune archive ne sort des locaux municipaux et qu'aucune élimination n'est faite sans autorisation préalable des Archives départementales.

Tout pour l'emploi

Une action…

L'offre de la municipalité, à destination des personnes qui recherchent un emploi, a été étendue aux personnes en reconversion ou qui envisagent un repositionnement de leur activité professionnelle.

C'est ainsi que ACTION EMPLOI est devenue DESTINATION AVENIR.

Chaque participant peut bénéficier, gratuitement, d'un ensemble de prestations rappelées ci-après :

- Une formation à « la gestion personnelle de la recherche et de l'obtention d'un emploi »
- Une formation à la communication et à la négociation
- Des entretiens individuels associés à des compléments de formation divers
- Des simulations d'entretiens d'embauche en jeux de rôle
- Des tests avec analyse des résultats

Quelques éléments, significatifs, illustrent cette action :

Nombre de participants : 109 dont 80% en recherche effective d'emploi

Nombre d'entretiens individuels : 12

Accueil du niveau 6 (sans diplôme) au niveau 1 (bac+5)

Un haut niveau de satisfaction : 100% de satisfaits

Tout cela repose sur une charte de l'organisation, partagée par les principaux acteurs

Nous remercions vivement tous les participants pour leur attention et le crédit qu'ils nous ont accordé.

…perenne

Prochaine session le 12 et le 13 mars 2020 en Mairie, à 14h00.

Inscription au 01 64 93 77 15 ou 01 64 93 77 10

Des tapis chauffants pour l'Eglise

Depuis le mois de janvier, des tapis chauffants ont été installés dans l'Église. Le but est d'éviter que les fidèles n'aient froid lors des différents offices ou cérémonies.

Le tapis chauffant ne chauffe pas l'air, mais la personne. On évite ainsi les désagréables stratifications de l'air et les déplacements de poussière, la combustion de particules et la condensation.

Il s'agit d'un procédé innovant accepté par la DRAC qui évite la condensation et qui est sans danger pour le pavement (Une moquette chauffante qui se branche électriquement, qui est allumée à la demande)

Avantage :

- Faible consommation d'énergie
- Aucune pollution par le chauffage
- Aucune variation brusque de température.
- Aucune perte de transmission de chaleur, elle est produite là où on en a besoin
- Aucun dommage de l'édifice et de ses ouvrages

Un parking pour la maison médicale

Pour permettre aux patients, d'accéder plus facilement au cabinet médical, un nouveau parking a été créé, rue de la Croix Boissée.

Ce parking comprend 8 places (dont 2 pour Personnes à Mobilité Réduite). Le stationnement y est limité à 1h du lundi au samedi de 8h à 20h.

Le cheminement piéton à été repensé pour permettre un accès sécurisé du parking au cabinet médical.

Nettoyage des rues

Courant janvier une balayeuse aspiratrice a assuré le balayage des rues secondaires et principales de la commune.

Cette intervention a permis de ramasser le gravier, les débris et les matériaux ainsi que les feuilles mortes accumulées qui présentent un danger pour la circulation routière, les cyclistes et les piétons.

Sécurisation routière

Afin de sécuriser la traversée des pietons de la rue des Fauvettes à l'embouchure du rond point et de la traversée de la route de Saint-Vrain au croisement de la Garenne, de nouveaux dispositifs de sécurité vont être mis en place.

Ce sont des passages fréquentés très régulièrement par les enfants et qui présentent des caractéristiques accidentogènes.

C'est pour lutter contre les incivilités routières que du mobilier urbain sera disposé. En complément, une signalétique efficace protègera les piétons.

Réfection de voirie chemin de l'enfer

Jeux mairie

Depuis le mois de février, les **3 nouveaux jeux sont installés** et accessibles aux enfants.

Eclairage LED

La pollution lumineuse, protection de la biodiversité, réduction des consommations d'énergie et la lumière utile sont au cœur du programme de rénovation de l'éclairage public conformément à l'arrêté de décembre 2018.
L'arrêté fixe des valeurs maximales concernant tout matériel d'éclairage installé dans les espaces publics, ces limites concernent les données suivantes :

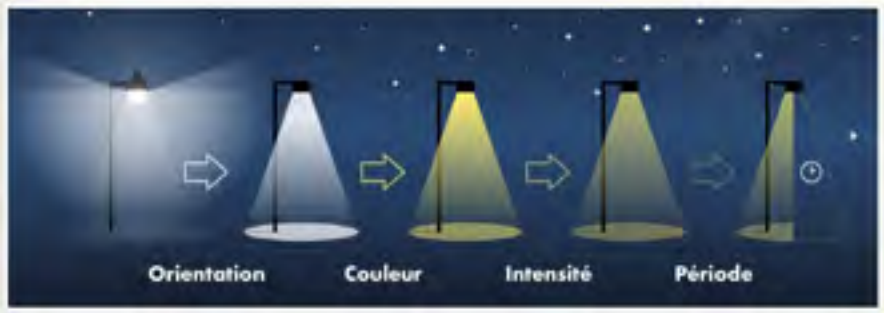

Orientation : Proportion du flux dirigé vers le ciel (ULR) et concentration du flux dans un cône déterminé.
Couleur : températures de couleur adaptées (≤3000°K)
Intensité : quantité de lumière sur la surface à éclairer,
Période : plages horaires d'éclairage autorisées et abaissement des puissances dans les périodes de faible influence.
Il est également imposé d'éviter une intrusion lumineuse dans les logements

Le programme de remplacement de lanterne en technologie LED modifie nos perceptions et notre habitude du sur-éclairement avec les anciennes technologies.
La base de ce programme est réalisée sur les préconisations européennes des niveaux d'éclairement à respecter sur chaque typologie de voirie.
Un réglage en fin de travaux permettra de maintenir pendant la période de 00h à 05h un éclairage de faible intensité permettant de garder des repères visuels tout en réduisant les consommations d'énergie et protégeant la biodiversité.

Les CM2 d'Itteville à la montagne !

Que de premières fois pour les élèves des écoles élémentaires d'Itteville !

Quitter les parents à 6h du matin pour prendre le TGV à Paris Gare de Lyon, prendre le petit déjeuner chez Paul, embarquer et découvrir des nouveaux paysages qui défilent à toute vitesse pour arriver jusqu'à Marseille, puis à Saint-Michel de Chaillol, lieu de séjour, quelle aventure!

Arrivés sur place les enfants ont été emerveillés par les montagnes enneigées et se rejouissaient déjà de pouvoir en profiter pendant 2 semaines.

Il faut dire que le programme etait encore une fois bien rempli avec les traditionnels cours de ski, les promenades, la construction d'igloos, les visites, les intervenants ...

Encore une génération qui gardera en souvenirs tous ces moments partagés de vie en collectivité. Pour certains d'entre eux, la découverte des joies de la montagne initiera peut-être une vocation ou plus simplement une destination de vacances à venir !

Installation de jeux urbains pour les jeunes

Au cours des différentes réunions du Conseil Municipal Jeunes, les élus ont plusieurs fois recommandé la création d'aménagements urbains permettant la pratique des sports de glisse comme la trottinette, les rollers, le bmx et le skateboard.

Ce souhait est partagé par les jeunes qui fréquentent le service jeunesse et plus globalement par l'ensemble des jeunes de la ville et de leurs parents.

Pour répondre à cette demande, M le Maire propose la création d'une aire de sport urbain qui viendrait compléter dans le périmètre du nouveau gymnase des équipements qui seraient ouverts également aux associations et structures communales d'accueil de loisirs.

Vos factures périscolaires dématérialisées

À compter du mois d'avril, les familles ne recevront plus leurs factures de prestations périscolaires en version papier par voie postale.

Elles seront consultables, téléchargeables (et imprimables si nécessaire) depuis le portail famille mis en place début septembre par la commune https://portail.berger-levrault.fr/MairieItteville91760/accueil)

Vous n'avez pas reçu votre code abonné afin de pouvoir créer votre espace personnel ? Contactez le service scolaire par mail : scolaire@mairie-itteville.fr ou par téléphone au 01 64 93 77 17.

Le paiement est en ligne

Depuis début février, il est possible de régler les factures en ligne par carte bancaire.

Ce nouveau moyen de paiement simple, rapide et sécurisé était attendu par de nombreuses familles.

Comment ça marche ?

Créez votre espace personnel sur le portail famille grâce au code abonné qui vous a été transmis par courrier.

Vous recevrez une notification par mail chaque mois de consommation et vous pourrez alors procéder au paiement par carte bancaire.

Ce moyen de paiement vient compléter les différents autres modes de paiement déjà existants : prélèvement automatique mensuel, chèques, espèces, CESU.

Des ateliers sportifs pour les enfants des APPS

Depuis la rentrée des classes, la commune a recruté un éducateur sportif, Romain, intervenant dans chacun des accueils de loisirs, afin d'enrichir la programmation d'activités en proposant des ateliers sportifs spécifiques.

Interview Educateur sportif :

Bonjour, tout d'abord, quel est votre parcours en tant qu'éducateur sportif ?

Bonjour, je suis depuis tout petit passionné par le sport quel qu'il soit, après avoir pratiqué du football, du badminton, du handball, de la CO, j'ai logiquement orienté mes études dans ce domaine. J'ai obtenu un License Staps entrainement sportif, puis un Master dans la recherche sportive. Je suis également détenteur d'une carte professionnelle d'éducateur sportif. Au sujet de mon expérience, j'ai entrainé des jeunes footballeurs, des sportifs de haut niveau pluridisciplinaire et des adultes en situation de handicap. Ce projet me permet donc d'allier mes deux passions l'animation et le sport.

En quoi consiste les ateliers sportifs proposés, comment mon enfant peut en bénéficier ?

Les ateliers sportifs sont proposés par cycle de 3 ou 4 séances, permettant de favoriser le suivi et donc la progression des jeunes.

Au sujet des inscriptions, des flyers sont distribués chaque mois avec le programme du cycle et un coupon réponse. Il suffit donc de rendre ces flyers aux APPS. Nous sommes ravis de constater l'engouement pour ce nouveau projet. Pour répondre à cette forte demande, toutes les inscriptions sont réparties sur des cycles aux échéances plus ou moins longues.

Quels sont les objectifs ?

Les principaux objectifs sont de faire découvrir différents sports aux enfants, et surtout de les rendre accessibles à tous. Une attention particulière est portée sur le respect, la cohésion et le fair-play.

Le mot de la fin ?

Dans notre société qui tend à devenir de plus en plus sédentaire, il est important d'apprendre dès le plus jeune âge à pratiquer une activité sportive régulière.

J'encourage vraiment tous les enfants à s'inscrire, autant les sportifs que les non sportifs qui se découvriront peut-être une passion pour un sport.

Les familles testent les repas de cantine

À la demande des parents, nous avons organisé une dégustation des plats proposés à la cantine scolaire.

3 parents ont consommé en même temps que les enfants un menu végétarien. Il a été prévu une rencontre avec le prestataire qui fournit les repas.

Il est d'ores et déjà organisé une autre séance de dégustation autour d'un repas plus classique.

Retrogaming, une exposition qui a eu du succès !

Courant janvier, le service jeunesse, en partenariat avec le service culturel, a organisé une exposition rétrogaming à la salle Brassens : objets, jeux, magazines, jouets des 80' et des 90', et aussi de nombreuses consoles et jeux vidéo vintages.

Les accueils périscolaires élémentaires s'y sont tous rendus, les enfants ont pu découvrir à quoi jouaient leurs parents au même âge… et ces mêmes parents sont retombés en enfance en découvrant l'exposition !

Le samedi l'exposition a été ouverte au public, et un tournoi de Mario Kart sur écran géant a été organisé.

Point d'orgue du rétrogaming, la projection des 3 films « retour vers le futur » le dimanche!

Les jeunes rencontrent l'association Vir'volt

Le service jeunesse a reçu L'association Vir'volt, délégation de Solidarités Jeunesses en Ile-de-France, qui accueille des jeunes étrangers pour une durée de 6 mois à 1 ans.

Cette rencontre a permis à nos jeunes ittevillois d'échanger, de discuter avec des jeunes du monde entier, de découvrir leurs langues et leurs cultures.

Cette rencontre a aussi posé les bases d'un partenariat, les jeunes se rendront prochainement dans les locaux de l'association à La Ferté-Alais pour réaliser une fresque graffiti en commun.

Les enfants du CMJ s'investissent

Le Conseil Municipal Jeunes a participé au marché de Noël communal en décembre, afin de soutenir à nouveau le téléthon, accompagné des animateurs du service enfance : vente d'objets réalisés par les enfants, panier garni, photo avec le père noël, balade en calèche avec Mickey…

Dès la reprise en janvier, nos jeunes élus ont organisé une collecte de denrées alimentaires pour les restos du cœur.

Cette collecte a eu lieu dans l'ensemble des écoles ittevilloises. Ils ont ensuite participé à la collecte à intermarché le samedi 25 janvier, pour l'association « d'Erwann à Ella ».

Prochaine action du CMJ, la grande boum à la salle Brassens le vendredi 13 mars à 19h !

Soirée gratuite, ouverte à toutes les familles ittevilloises, le CMJ vous attendra pour une soirée endiablée !

Merci de votre générosité !

ITTEVILLE

Fete de l'enfance

Au programme : color run, spectacles, barbecue avec les parents, stands, animations et surprises !

Samedi 20 juin
Parc de la Mairie

Renseignements : 01 64 93 77 26 ou www.itteville.fr

Fnaca

Samedi 4 janvier 2020, dans la petite salle Georges BRASSENS, le Président du comité FNACA Roger PASTRE et les membres du bureau, ont présenté leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle soit pleine de bonheur et surtout la santé.

Nous ferons tous nos efforts pour que le comité vive encore quelques années.

Mes remerciements vont aux comités de Cerny et Marolles.

Je n'oublie pas Mme SEREMES, directrice de l'école Jacques PREVERT, accompagnée de Mme CARON et M. SAGAL, professeurs dans cette école qui sont tous les ans présents à la cérémonie du 19 Mars, en présence d'une cinquantaine d'élèves.

De même, merci à Mme MARY, principale du collège R.DOISNEAU qui est également présente tous les ans aux trois cérémonies avec deux collégiens porte-drapeaux et surtout pour la cérémonie du 19 Mars à Paris, avec en plus 10 collégiens et collégiennes qui ont l'honneur de déposer des gerbes sur la tombe du soldat inconnu.

Merci également à Mme Caroline PARÂTRE – Conseillère Départementale de sa présence.

Notre journal FNACA Info Itteville est sorti, relatant l'année écoulée.

Pour cette année, il est prévu notre repas annuel et une sortie de 2 jours en Alsace les 3 et 4 juin, dont le Royal Palace et le pan incliné.

Comité des fêtes

Cette journée sera marquée par la remise de médailles. En effet trois adhérents de notre comité, Messieurs Roland DESMOULINS, Jean-François CABALLERO et Georges THIBAUDET se sont vu attribuer la médaille et la carte d'ancien combattant.

Daniel CHOPINET a reçu la Médaille Militaire, pour ses actes de bravoure en Algérie.

Puis Roger PASTRE a demandé d'avoir une pensée pour nos amis disparus.

Une part de galette et le verre de l'amitié ont clôturé cette après-midi.

Bibliothèque George Sand Contact : 01 64 93 72 93 bibliothèque@mairie-itteville.fr

Printemps des contes

Dimanche 1 mars

Un après-midi de contes pour les plus jeunes (à partir de 5 ans) et les plus grands!

Le 1 mars à 16h00 salle Georges Brassens

Légendes du royaume du Nord
spectacle de conte animé

La première histoire : Le voyage sous la montagne raconte les aventures fantastiques d'un voyageur au pays des légendes du nord.

Il y rencontre ses habitants, gentils gnomes, elfes et trolls qui dans une danse joyeuse le suivent sur son parcours qui le mènera à la cour du grand roi du nord.

La seconde histoire : Eöl et le cristal magique raconte les aventures du jeune elfe Eöl parti à la recherche de sa destinée.

Durant son périple onirique, il rencontre une luciole qui l'aide à éveiller la magie qui est en lui…

Atelier aromathérapie

Samedi 14 mars

La bibliothèque organise un atelier aromathérapie. La matinée sera animée par Céline Dubreuil.
Cet atelier est destiné aux adultes. « La rencontre débutera par une introduction sur l'aromathérapie, avant de présenter les propriétés des huiles essentielles ».

Le nombre de places est limité.

Inscriptions aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou par mail.

Ouverture de la grainothèque

Samedi 21 mars

Souvenez-vous, au printemps 2019 ces drôles de boîtes… très vite vidées de tous ses petits sachets… avec son nom bizarre, introuvable dans les dictionnaires ; la GRAINOTHEQUE…

Et si la bibliothèque devenait un lieu qui favorise le jardinage convivialité, échanges, trocs autour des graines de légumes et plantes.

Depuis le 15 février nous mettons à votre disposition des petits sachets pour que vous puissiez les remplir de graines pour alimenter la grainothèque.

Cette année nous prenons aussi les plans de légumes.

Découvrons le potager

Du 16 avril au 11 mai

Poussons la porte du jardin, entrons dans le potager et avançons à petits pas, pour découvrir les plantes potagères ou aromatiques, les graines, les légumes, les origines de l'agriculture ou la réalisation d'un compost.

Contact : 01 64 85 09 27 culture@mairie-itteville.fr - Facebook Brassens : culture et loisirs Itteville

- Samedi 7 mars
  Les illusionnistes- Espace Brassens

20h30

Tarifs
7€ adultes
5€ -12ans

Spectacle mentalisme magie

C'est avec humour et habileté qu'ils vous surprennent et nous troublent pour mieux manipuler vos perceptions. Matthieu Villatelle et Rémy Berthier sont deux magiciens qui jouent avec vos certitudes. Ils détournent votre attention, vous manipulent, vous questionnent, vous font douter, et en même temps souvent vous font sourire.

- Vendredi 20 mars
  Concert - Espace Brassens

20h30

Tarifs
Ittevillois:
25€
Extérieurs :
30€

Concert

17 ans de carrière, des albums et des tournées qui s'enchaînent, des disques d'or, platine et diamant. Incontestablement, Chimène Badi, grâce à sa voix et à son authenticité, a noué une relation intense avec son public. Cette tournée passera par L'espace Brassens à Itteville, ne ratez pas cet événement exceptionnel.

- Dimanche 29 mars
  Ballet Ukrainien - Espace Brassens

16h00

Tarifs
Ittevillois, -12 ans et groupes
10€

Extérieurs
15€

Spectacle

Les danseurs et danseuses émérites de BARVINOK, nous offrent, un spectacle haut en couleurs de danses populaires du monde, interprétés alternativement par de jeunes artistes de 10/12 ans et des plus grands de 18/20 ans.

- Vendredi 3 avril
  Théâtre- Espace Brassens

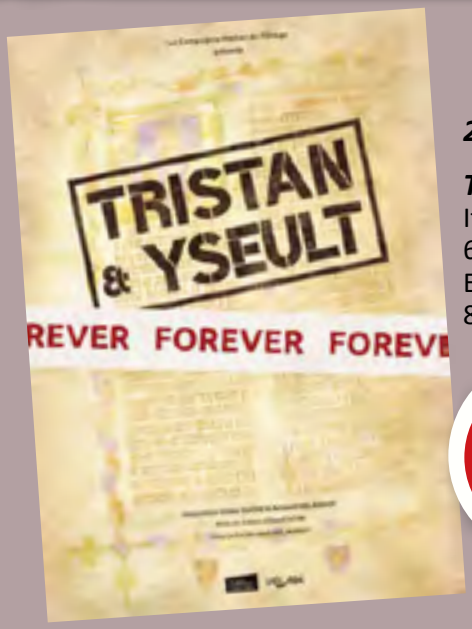

20h30

Tarifs :
Ittevillois
6€
Extérieurs :
8€

Théâtre

Renouant avec l'oralité originelle de l'œuvre, un conteur seul en scène raconte dans un langage très contemporain - simple et familier – les aventures des deux amants maudits.

- Vendredi 24 avril
  Verino Humour - Espace Brassens

20h30

Tarifs
Ittevillois:
15€
Extérieurs :
20€

Spectacle Humour

Après avoir triomphé à Paris et en tournée lors de 500 représentations avec son spectacle, Vérino sera de retour au Grand Point Virgule !

Il est comme un pote aux 300 000 spectateurs et aux 50 millions de vues sur Youtube... qui te parle de tout, avec un regard... comment dire... bien à lui... Rien ne lui échappe. Verino saisit tout. Verino voit tout.

- Mardi 28 avril
  Orchestre Colonne - Espace Brassens

20h30

Tarifs
Ittevillois:
10€
Extérieurs :
15€
Gratuit moins de 18ans

Concert classique

Chaque année, cette formation de prestige propose une série de concerts à travers la France, toujours en collaboration avec les plus grands artistes.

- Jeudi 30 avril
  Canal Saint-Martin

Sortie à la journée

Tarifs:
20 personnes
97€ /100€
30 personnes
87€/90€
40 personnes
77€/80€

Sortie

Visite guidée des Galeries Lafayette, déjeuner puis croisière du Port de l'Arsenal au Parc de la Villette.

- Samedi 20 juin
  Gospel- Espace Brassens

20h30

Tarifs :
Ittevillois
7€
Extérieurs :
10€

Concert gospel

Pour fêter la musique, Melody Gospel sera en concert à l'espace Brassens à Itteville pour un show voix et orchestre.

À ITTEVILLE - ESPACE BRASSENS *Adultes : 5€ / Enfants - 12 ans : 4€*

Films sous réserve de modifications.

Ciné partage le jeudi à 14h30
Séances gratuites

Ce dispositif est mis en place afin de remédier à l'isolement et à la solitude auxquels sont parfois confrontées les personnes.

Possibilité de transport en navette gratuite à domicile sur demande une semaine avant la date prévue.

Contact : 01 64 93 72 93

JEUDI 19 MARS - 14h30

JEUDI 23 AVRIL - 14h30

MERCREDI 18 MARS
10h00

MERCREDI 18 MARS
14h30

MARDI 17 MARS
20h30

MERCREDI 22 AVRIL
10h00

MERCREDI 22 AVRIL
14h30

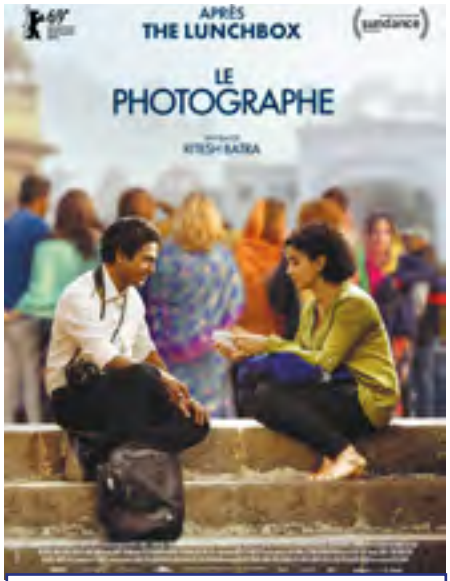

MARDI 21 AVRIL
20h30

Relooking de la salle Brassens

Nouveau look pour les 20 ans de la Salle Brassens !

Dans la continuité des investissements réalisés pour améliorer la qualité d'accueil de notre espace culturel, une attention toute particulière a été apportée en créant, dans le hall d'entrée, **un espace salon convivial et près du bar, des tables hautes.**

En 2019, nous avions remplacé le rideau et le tapis de scène, et nous nous sommes équipés d'un matériel destiné aux expositions et notamment des éclairages de tableaux et des cordes de protection.

Cette année, dans la grande salle, un remplacement de l'ensemble des sièges a été effectué pour améliorer le confort des spectateurs.

La capacité de cette salle est de 388 places assises et accueille en moyenne un événement communal ou associatif par semaine.

Le service culturel organise, ces dernières années, au minimum 4 séances de cinéma mensuelles pour tout public, des spectacles avec des «têtes d'affiches», des concerts, des expositions, des résidences d'artistes.... ce qui a contribué au rayonnement de la salle Georges Brassens dans le Sud-Essonne.

L'ensemble de ces projets fait partie du contrat de développement culturel soutenu par le Département qui, depuis la création de cette salle, subventionne un grand nombre d'actions.

En 2020, l'oralité sera l'axe majeur du service culturel autour duquel s'articuleront des spectacles de contes et de musique du monde.

Ces événements clôtureront les différents projets menés ces 3 dernières années qui ont permis de sensibiliser les enfants à la culture d'horizons différents.

DE NOMBREUSES ENSEIGNES
À VOTRE SERVICE

leDRIVE Intermarché

Intermarché LOCATION

ITTEVILLE
RD 31
Tél. : 01 64 57 46 05

Intermarché SUPER

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi :
9h00 à 20h00
sans interruption
Fermé le dimanche

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

TPS

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques

ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
91490 MILLY LA FORET
Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsoisy.fr – Email : tpsoisy@wanadoo.fr

EMS ÉTUDES MÉTHODES & STRATÉGIES

Régie publicitaire officielle du magazine de la ville d'Itteville

Pour devenir partenaire
de ces éditions et /ou convenir
d'un rendez-vous de présentation:
06.98.75.52.00